

Accompagner le projet professionnel et le développement des compétences (CP FFP)

RS6211 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/12/2022
Date d'échéance	14/12/2024

Certificateur(s)

MARIJUL RH · SIRET : 47842394000020

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MARIJUL RH	47842394000020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification concerne un public de salariés ou demandeurs d'emploi ayant à minima 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des ressources humaines (Recrutement, Formation, GPEC, Management, Coaching) ou 2 ans d'activité en tant que conseiller en mobilité professionnelle.

Le candidat doit démontrer son intérêt pour le marché de l'emploi ainsi que pour l'accompagnement des individus dans leur évolution professionnelle.

Cette certification permet :

- de développer et conduire des prestations d'accompagnement aux mobilités professionnelles : ADVP (Activation du développement vocationnel et personnel) , Bilan de compétences, Projet professionnel,
- d'ajuster sa posture de conseiller pour permettre la co-construction du projet professionnel avec le bénéficiaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Construire une offre de prestation d'accompagnement qui prenne en compte le cadre réglementaire, déontologique, partenarial et qui intègre les différentes veilles (informationnelle et réglementaire).
2. Accompagner les bénéficiaires à l'élaboration de leur projet professionnel en choisissant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés aux objectifs posés dans le diagnostic coconstruit.
3. Pratiquer les techniques inhérentes à la démarche d'accompagnement (conduire des entretiens, animer des ateliers thématiques en lien avec les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE), pour favoriser le maintien du lien social, rédiger les écrits professionnels, en conformité avec les usages normatifs).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des ressources humaines (Recrutement, Formation, GPEC, Management, Coaching) ou 2 ans d'activité en tant que conseiller en mobilité professionnelle.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la formation conduisant à la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux professionnels issus du secteur de la formation professionnelle et/ou de l'insertion sociale et professionnelle (externes)

Un membre de l'équipe pédagogique n'ayant pas participé à la formation.

Base légale

Date de décision	14/12/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/12/2024
Date de dernière délivrance possible	14/06/2025

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6211/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	12
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 02/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	12
Montant total engagé	42 701 €
Coût moyen par dossier	3 558 €
Durée moyenne	112 h
Période	05/2023 – 11/2024
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	17 %
France Travail	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.